

APPEL À CANDIDATURES
BOURSE MARESCOTTI – VILLE DE CAROUGE 2025

La Fondation MARESCOTTI est une institution de droit privé dont le but est d'aider les jeunes musicien(ne)s. Grâce à son fondateur le compositeur carougeois André-François MARESCOTTI et à la Ville de CAROUGE, elle offre cette année

une Bourse globale de CHF. 15'000.- attribuée à un(e) ou plusieurs lauréat(e)s.

Conditions de candidatures :

- La Bourse s'adresse, en priorité, aux **jeunes musicien(ne)s de formation classique** qui se destinent à une carrière professionnelle.
- **Être âgé(e) de moins de 26 ans révolus au 30 juin 2025.**
- **Justifier d'un lien effectif et actuel avec Genève**, de par l'origine, la domiciliation ou les études.
- Fournir la preuve d'un **cursus d'au moins 2 semestres d'études sans interruption** dans une institution musicale reconnue à Genève (ou directement reliée en Suisse romande).
- Tout lauréat d'une Bourse précédente ne peut pas se représenter.

Les offres de candidature doivent être effectuées uniquement
sur le site fondation-marescotti.ch
à la rubrique « [BOURSE 2025 / formulaire d'inscription en ligne](#) »

Les offres de candidature doivent être conformes au [règlement de la Bourse](#).
La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 27 avril 2025 à minuit.

Après une sélection préalable par un jury professionnel, les candidat(e)s retenu(e)s
seront convoqué(e)s aux sessions d'auditions prévues
les mardi 17, jeudi 19 & vendredi 20 juin 2025 (proclamation des prix).

Le **CONCERT DES LAURÉATS** aura lieu dans le cadre des **Concerts d'automne 2025** de la Ville de Carouge au mois de novembre 2025. Par ailleurs, grâce à un partenariat développé avec le **Festival Puplinge Classique**, les lauréat(e)s seront invité(e)s à se produire dans le cadre du festival.

Site de la Fondation : www.fondation-marescotti.ch

Carouge, le 31 janvier 2025